



Le Secrétaire Général

LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

Compte rendu du Comité Directeur SKYPE de la ligue HDF du 08/01/2021

Présents :

Philippe Blot, Alain Carton, Fabrice Casier, Alexandre Feryn, Éric Le Rol, JF Roux

Représentés :

Emmanuel Variniac par JF Roux

Sylvie Verslype par Éric Le Rol

Excusé :

Yan Serizel,

Absents :

Boris Fleurquin, Lorianne Lebret, Laurent Petitprez, Stéphane Rommelaere, , Sarah Swiercz

Ouverture de la séance : 20h35.

1° Rapport de la CSOE du 5 janvier 2021 :

2 dossiers de candidatures (liste Feryn et liste Sojka) ont été déposés.

La CSOE a procédé aux contrôles d'usage et informe le Comité Directeur de l'entière conformité des dossiers présentés, rapport en PJ.

La CSOE demande au Comité Directeur d'envisager une solution de secours en cas d'impossibilité du respect des statuts dans le cas où une élection serait impossible à tenir en présentiel.

2° Validation des listes :

Les 2 listes sont validées à l'unanimité des membres ne figurant pas sur une des listes, listes validées en PJ.

Documents des listes en PJ : plan de développement/projet, règlement financier/instruction budgétaire, budgets prévisionnels.

3° Adaptation éventuelle du processus électoral en fonction des conditions sanitaires :

La campagne électorale sera ouverte du 20 janvier 2021 au 27 mars 2021.

L'AG ordinaire de la ligue est prévue le 13 mars 2021, l'AG élective le 10 avril 2021, Isbergues prévu est à confirmer.

La tenue de l'AG en présentiel est encore incertaine, le vote doit être anonyme et contrôlable par la CSOE.

Pour faire suite à la demande de la CSOE le comité décide à l'unanimité, hors membres figurant sur une liste :

- si trois semaines avant 10 avril 2021 (20 mars 2021) l'élection ne peut se tenir en présentiel, bien que les statuts de la ligue n'admettent pas le vote par correspondance, le vote aura lieu par voie postale, en application des statuts de la FFE qui se substitueront à ceux de la Ligue. Dans ce cas le matériel de vote et des enveloppes affranchies seront fournis aux Présidents de club. L'ouverture des enveloppes, l'enregistrement du vote et le dépouillement seront effectués par le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier sous le contrôle des trois membres titulaires de la CSOE afin de ne pas dépasser la limite de réunion de 6 personnes.

- Devant l'impossibilité pour les candidats de rencontrer les présidents de club du fait de la crise sanitaire, afin de permettre aux présidents de clubs d'entendre de manière équitable les orientations proposées par les deux listes, la Ligue organisera 2 conférences zoom, le samedi 13 février 2021 de 14h30 à 16h30 et le vendredi 12 mars 2021 de 19h30 à 21h30 où l'ensemble des thèmes sera développé par moitié lors de chaque séance. Les têtes de liste des 2 listes pourront présenter leurs projets, répondre aux questions de l'animateur qui les aura préalablement colligées auprès des clubs et montrer leur différence. Pour ce faire, la Ligue prendra un abonnement Zoom Pro sur le mois de février et mars 2021. Les liens zoom seront transmis le 1er ou le 2 février en soirée. L'égalité du temps de parole sera la règle. Il est demandé sans attendre, après consultation des documents fournis par les listes aux Présidents de clubs et à tout licencié, d'envoyer au Secrétaire Général les questions qu'ils souhaiteraient voir posées afin de retenir au minimum les plus fréquentes. Les thèmes abordés lors de chaque réunion seront transmis avec les liens de connexion.

4° Situation sanitaire et compétitions :

La situation sanitaire ne s'améliore pas comme prévu début décembre 2020.

D'après des informations des ARS et préfectures, il est peu probable que la date du 20 janvier soit entérinée pour la reprise des sports de contact. Le nombre de départements dont l'heure de couvre-feu passe à 18 h augmente afin d'espérer échapper à un troisième confinement, les discussions en off sont très pessimistes.

Les décisions ministérielles et préfectorales devraient intervenir entre le 15 janvier 2021 et le 20 janvier 2021.

En fonction de ces éléments la Ligue décide :

- toute compétition même jeune est reportée après le 1er février 2021.

- attente du point gouvernemental de la situation sanitaire au 20 janvier 2021

- nouvelle réunion du Comité Directeur entre le 22 et 27 janvier 2021 pour analyser les nouvelles perspectives à cette date, voir ce qui pourra être sauvegardé des compétitions pour la saison et dans quelles conditions.



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

5° Subvention demandée par le club de Maubeuge dans le cadre de la semaine au féminin :

100 € demandés à la Ligue sur un budget de 2 094 € pour une manifestation avec la venue de Nino Maisuradze à Maubeuge les 06-07 mars 2021.

Le Président a demandé un détail des prestations et des postes de dépenses envisagées et l'intérêt régional de cette manifestation, des réponses sont parvenues mais pas en totalité.

Après échanges, le Comité Directeur donne un accord de principe sur les 100 € de subvention.

6° Divers :

Une convention avec le SPIP de la Direction Régionale Pénitentiaire de Lille reste à écrire en prenant pour base le texte national de la convention avec la PJJ.

La ligue est en attente de la liste des établissements pénitentiaires demandeurs d'intervention.

Le Président clôture la séance à 21h40.

Le Président Éric Le Rol

Le Secrétaire Jean-François Roux